



Introduction

Marianne Cerf, Bernard Hubert

► To cite this version:

Marianne Cerf, Bernard Hubert. Introduction. Qualité et systèmes agraires : Techniques, lieux, acteurs, 28, INRA, 1994, Etudes et Recherches sur les Systèmes Agraires et le Développement, 2-7380-0550-0. hal-02844914

HAL Id: hal-02844914

<https://hal.inrae.fr/hal-02844914>

Submitted on 7 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Introduction

Marianne CERF, Bernard HUBERT

Il n'  tait gu  re possible, m  me si cela para  t contradictoire avec l'envie de r  duire la polys  mie du concept de "qualit  ", de ne pas examiner sous cet angle les questions relatives aux nouvelles pr  occupations environnementales : quand le scientifique entend parler aujourd'hui de "qualit   des eaux", de "qualit   d'un paysage", peut-il consid  rer que les m  thodes qui existent pour traiter de la "qualit   des produits" sont transf  rables    ces nouveaux objets ? Sans r  pondre directement    cette question, certains textes pr  sent  s ici se situent par rapport aux questions dites "d'environnement", telles qu'elles   mergent au sein du d  bat social depuis quelques ann  es ; elles se r  duisent souvent    des probl  mes de gestion de l'espace. Mais comment ne pas se pr  occuper, dans un D  partement comme le SAD, des cons  quences de ces nouveaux "mots d'ordre" sur le d  veloppement agricole et rural ? Quand on passe, en termes de politique agricole, de concepts portant sur la production    des notions exprim  es en termes de gestion, cela n'impose-t-il pas une relecture des processus de d  veloppement et une red  finition des objets de recherche pour un grand nombre d'entre nous ?

Des chapitres pr  c  dents, il ressort que des instruments th  oriques existent pour aborder les questions relatives    la qualit   d'un produit, pour comprendre ou d  crire les effets des syst  mes techniques sur la qualit   des produits, comme sur la fonction productive assign  e    un espace par les agriculteurs qui l'exploitent, et pour analyser les marges de manoeuvre permises par les logiques productives et leurs effets sur le milieu ainsi que les modalit  s d'organisation sociale dans lesquelles elles s'expriment. Dans le domaine abord  

ici, la gestion d'un espace¹, la r  flexion est moins avanc  e d'autant que cette gestion n'est plus uniquement finalis  e par des productions agricoles. Se m  langent ici, les points de vue de responsables publics engag  s dans des programmes concernant la gestion d'un espace (J. Sebillotte, R. Ambroise²) et les approches de chercheurs : ces derni  res se pr  sentent sous la forme d'une r  flexion (C. Laurent³, P. Jullian, C. B  ranger) ou exposent le r  sultat de travaux de recherche conduits autour de ces pr  occupations de gestion d'un espace (G. Balent, B. Cristofini).

La contribution de R. Ambroise (aujourd'hui co-responsable au niveau national de la mise en place des "plans de d  veloppement durable") lors du s  minaire s'appuyait sur la pr  sentation de diff  rentes   poques pendant lesquelles la soci  t   se donnait un projet incluant des pr  occupations paysag  res et se fondait sur ces faits pour argumenter la n  cessit   qu'un tel projet social   merge aujourd'hui. Ainsi, il d  veloppe l'id  e que la Soci  t   doit d  cider de l'organisation du paysage l'environnant en accordant une grande place    la valeur esth  tique, les agriculteurs devenant alors les "jardiniers de la France" tout en continuant    assurer la s  curit   alimentaire et en respectant les normes environnementales. Il donne l'impression qu'un consensus peut s'  tablir entre les utilisateurs et les gestionnaires

1. On peut noter que derri  re l'utilisation d'une telle expression, certains chercheurs traitent de "paysage", d'autres de "milieu biophysique", d'autres enfin de "territoire" ; ce sont l   des objets bien diff  rents m  me s'ils se r  f  rent tous    une spatialis  tion.

2. Le texte de son intervention est paru dans le *Bulletin Technique d'Information* du Minist  re de l'Agriculture et de la For  t, n  11-12, nouvelle s  rie, sous le titre "Le beau paysage".

3. Le texte de son intervention sera publi   dans *Natures Sciences Soci  t  s*, 1994, 2 (3).

d'un espace d'une part, entre les différentes finalités, assignées de façon externe à l'activité agricole, d'autre part. Mais n'y-a-t-il pas dans ce discours une identification rapide de la société à l'administration qui s'occupe des questions agricoles, environnementales et d'aménagement du territoire ? Le consensus ne cacherait-il pas une tentation technocratique d'imposer des finalités aux agriculteurs qui, par ailleurs, ont les leurs et ce, au nom d'une collectivité qui aurait oublié de consulter ces mêmes agriculteurs ? Les différentes fonctions assignées à l'espace (esthétique, productives, réservoir de biodiversité, etc.) sont-elles compatibles entre elles ? Qui est chargé de les définir ? Existerait-il une façon objective de caractériser ces fonctions et les logiques qui les sous-tendent et les façonnent ?

G. Balent semble apporter une réponse affirmative à cette dernière question. Il expose de quelle façon les méthodes de l'écologue permettent d'analyser les dynamiques à l'oeuvre au sein d'un espace sous l'effet de l'évolution des systèmes techniques : la "qualité" correspond alors à un jugement sur le fonctionnement de ces systèmes écologiques. Ce jugement repose sur la caractérisation de "l'ordre et de l'organisation" des communautés et des peuplements animaux et végétaux d'un milieu vis-à-vis desquels les pratiques agricoles sont vues comme des "perturbations". La question des finalités et des acteurs qui les spécifient est ici évacuée. On s'attache à fournir des éléments "objectifs" permettant de qualifier le "milieu" en laissant la question de la qualité aux mains des décideurs, quels qu'ils soient.

Ce que propose l'écologue, ce sont des indicateurs et des moyens de les traiter qui s'avèrent efficaces pour porter un diagnostic sur le fonctionnement d'un écosystème. Mais il reste à établir la liaison entre le fonctionnement global d'un écosystème et l'impact au niveau de cet écosystème des différents modes de gestion des exploitations agricoles ou d'autres unités de gestion. C'est sur l'agencement spatial de différents modes de gestion qu'il faut pouvoir porter un diagnostic et non sur chaque unité de gestion. Cette liaison est d'autant plus difficile à construire que les logiques productives des

exploitations agricoles évoluent rapidement dans le contexte économique actuellement très instable, et que l'organisation spatiale qui en résulte s'avère également changeante.

P. Jullian discute, à juste titre nous semble-t-il, cette possibilité qu'aurait un tiers extérieur de porter un diagnostic "objectif". L'existence de ce dernier impliquerait effectivement un consensus entre les utilisateurs et les gestionnaires d'un espace donné, ce que réfute P. Jullian. Il argumente la nécessité de prendre en compte la multiplicité des finalités associées à la gestion d'un espace, et cherche à en cerner les conséquences méthodologiques. Les finalités sont la partie visible, exprimable des projets de ces différents acteurs ; il pourrait être opportun de s'attacher aux représentations et aux types d'informations que traitent ces différents acteurs pour concevoir leurs projets. Comment s'entendre en effet, si on ne s'attache pas à identifier le processus qui relie la formulation d'objectifs, la construction de représentations et la réalisation d'opérations techniques ? P. Jullian prend ainsi le contrepied de R. Ambroise : il affirme la complexité des processus à l'oeuvre dans la gestion d'un espace, et insiste sur la nécessaire prise en compte des finalités effectives (et non interprétées) des principaux gestionnaires de cet espace que sont les agriculteurs.

Tout en reconnaissant cette complexité, J. Sebillotte adopte un point de vue pragmatique d'autant qu'il oeuvre dans un domaine (la pollution azotée des eaux souterraines et de surface) où il est encore aujourd'hui difficile de désigner avec certitude le pollueur. Faire respecter les normes de teneur en nitrate des eaux, telles qu'elles ont été fixées au niveau de la CEE, semble aujourd'hui hors d'atteinte. Plutôt que de baisser les bras, J. Sebillotte expose la façon dont le CORPEN⁴ a mis en place un ensemble de mesures visant à imposer une obligation de moyens garantissant l'absence de pollution azotée supplémentaire à travers le respect d'un cahier des charges. Il expose ainsi les procédures au moyen desquelles celui-ci peut s'intégrer dans la pratique des agricul-

4. CORPEN : Comité d'Orientation pour la Réduction de la Pollution des Eaux par les Nitrates.

teurs. En outre, il présente les procédures d'actualisation de ce cahier des charges telles qu'elles ont été prévues pour l'adapter à l'évolution du problème. Il s'agit ici d'oeuvrer au niveau du développement agricole en s'appuyant sur les institutions existantes et en appliquant un principe de précaution.

C. Béranger examine lui aussi les conséquences qu'aura, sur les organismes de développement existants, la prise en charge de ces questions relatives à la qualité des produits et d'un espace. Pour lui, ces dernières remettent fortement en cause le fonctionnement de ces institutions et "complexifient" leurs tâches qui jusqu'alors étaient organisées autour de préoccupations essentiellement quantitatives. Il suggère trois grandes réorientations. La première se situe sur le plan méthodologique : l'auteur insiste sur la nécessité, pour ces services, de développer les outils disponibles (approche systémique, typologies) pour aborder la diversité des situations (agricoles ou non). La deuxième est plutôt d'ordre organisationnel : C. Béranger suggère de redonner aux différents groupes de développement un rôle central dans l'articulation des questions relatives à la production d'une qualité au sein des filières ou d'un territoire. La troisième réorientation touche le domaine de la communication et de la formation : il s'agit d'apprendre à connaître et à valoriser les "réflexes fondamentaux" d'appréciation de la "qualité totale" que les agriculteurs, à la fois producteurs et gestionnaires d'un patrimoine, ont, d'après lui, conservés. Outre que ce dernier point mériterait d'être plus rigoureusement argumenté, l'auteur reste imprécis sur la façon dont les actions de ces structures de développement vont effectivement contribuer à accompagner le monde rural dans les transformations qui semblent inéluctables aujourd'hui. De même, il passe sous silence la façon dont les outils typologiques mis au point pour caractériser la diversité des exploitations agricoles s'adapteront à de nouveaux objets.

Sur ce dernier point, B. Cristofini apporte une contribution originale dans la mesure où il cherche à étendre les méthodes typologiques à un objet nouveau : "le développement d'un canton". A cet espace

administrativement défini, l'auteur cherche à appliquer les outils mis en place pour caractériser la diversité des exploitations agricoles et analyse les difficultés qu'il rencontre dans la transposition. S'attachant aux données "objectives" (statistiques sur les flux de population, sur les activités économiques, etc.), les confrontant aux discours de différents acteurs, il construit progressivement une image d'un canton et tente d'apprécier sa trajectoire d'évolution entre plusieurs "pôles de développement" présentant un état d'équilibre compte tenu des indicateurs retenus par l'auteur pour apprécier le développement d'un canton. Il est donc d'abord question pour lui d'identité, de la "quellité", tout autant que de la qualité.

A la différence d'une exploitation agricole dont on qualifie la cohérence du fonctionnement au regard des objectifs qui lui sont assignés par l'exploitant et sa famille, le canton est considéré ici comme un système non piloté (les objectifs ne sont pas identifiés) et l'appréciation de l'état d'équilibre (notion qui remplace celle de fonctionnement) est donnée par le chercheur. Or, celui-ci ne peut qualifier un objet sans porter un jugement, puisque les choix qu'il opère pour décrire l'objet sont porteurs de ce jugement. On regrette dès lors de ne pas voir intervenir dans l'analyse les différents acteurs, leurs finalités, leurs positions relatives quant aux décisions qui vont influencer l'évolution d'un canton, leurs représentations ou leurs stratégies. Pourra-t-on en faire l'économie lorsqu'il faudra passer du diagnostic au pronostic d'évolution ? Par ailleurs, l'analyse faite par B. Cristofini montre bien que le canton est un système ouvert dont la dynamique dépend de facteurs externes et en particulier de la dynamique des cantons environnants. Mais l'étude de ces interdépendances reste encore à faire.

Entre ceux qui soulignent la nécessité de s'intéresser aux différentes finalités des gestionnaires et des utilisateurs d'un espace sans être à même aujourd'hui de proposer des méthodes pour le faire, et ceux qui, a contrario, cherchent à s'en abstraire et proposent alors de moyens pour ce faire, C. Laurent s'interroge sur la signification réelle de ces nouvelles questions relatives à la gestion d'un espace. Elle cherche ce qui se cache derrière un tel

engouement : vouloir faire des agriculteurs des "jardiniers de la France", n'est-ce pas une nouvelle forme de gestion sociale du chômage qui entraînerait l'instauration d'une agriculture à deux vitesses ? Elle argumente ce point de vue et suggère des pistes qui permettraient une reconnaissance de cette nouvelle fonction qu'elle assimile à une activité de service, en s'appuyant sur le cadre théorique de l'économie de la régulation. C. Laurent qui se place d'un point de vue strictement économique, affecte une finalité "sociale" (éviter le départ d'actifs agricoles de façon à éviter l'accroissement du chômage) à ce qui est exprimé sous la forme d'une finalité "technique" (produire un paysage de qualité). Ce faisant, elle n'a plus besoin de s'interroger sur la multiplicité des finalités techniques susceptibles d'être assignées à un espace, ni sur la façon dont elles peuvent être atteintes. Mais peut-on se passer de s'interroger sur ces points dès lors que l'on se penche sur la définition du contenu d'une telle activité de service ?

Comme le soulignait J.P. Deffontaines lors du séminaire, il aurait été judicieux d'introduire, dans cette réflexion économique originale, les acquis des géographes et des agronomes⁵ qui se sont penchés depuis longtemps (voir l'école des Annales) sur les mécanismes reliant le paysage et l'activité agricole. Ceci aurait permis de dégager les éléments aujourd'hui disponibles sur les liaisons entre production agricole et production de formes ou sur les liaisons entre le paysage et les types d'exploitations agricoles présentes dans cet espace. Plutôt que de parler d'une activité de service, J.P. Deffontaines préfère parler d'activité de production de paysages et qui à ce titre peut être évaluée de même qu'une production de biens nourriciers. Cette double production, par les agriculteurs, de paysages d'un côté, de produits agricoles de l'autre, a toujours existé même si la première n'a pas toujours été reconnue en tant que telle ou si elle a pu être perçue de manière négative comme dans le cas de certaines dispositions de la loi montagne

(1985) : en prônant le maintien d'un type de paysage qui était contradictoire avec le maintien d'une agriculture compétitive, cette dernière apparaît comme une véritable censure des pratiques agricoles.

Le texte de C. Laurent, comme les remarques faites par J.P. Deffontaines ont le mérite de montrer la nécessité d'un débat qui reste ouvert et qu'il serait bon de poursuivre sur le problème de fond : quelle place donne-t-on à cette "activité paysagère", quel rôle social joue-t-elle ? Ce débat doit être préalable à toute interrogation sur les modalités concrètes de la mise en oeuvre d'une activité (de production ? de service ?) liée au paysage.

Le faible nombre de résultats opérationnels sur ces questions relatives à la gestion d'un espace et le caractère programmatique de certains textes présentés dans ce chapitre montrent, s'il est besoin, à quel point ces questions sont effectivement nouvelles pour notre Département. Cependant, à travers les réflexions inscrites dans certaines communications, on voit se dégager des interrogations sur les concepts qui ont guidé la recherche agromatique depuis 40 ans : ce ne sont plus les connaissances qui étaient utilisées pour conduire des recherches sur la production agricole qui sont nécessaires pour traiter de la gestion d'un espace.

Si le primat des disciplines "techniques" sur les sciences sociales pouvait encore se justifier dans une approche pluridisciplinaire de la production agricole, les questions qui sont traitées dans ce chapitre montrent à quel point il devient nécessaire d'interroger les logiques techniques dans leurs composantes historique, économique, sociale, politique voire cognitive.

Par ailleurs, la récupération de ces questions liées à l'environnement par la politique agricole elle-même, nous impose de reconsidérer notre perception des processus de développement. L'analyse de ces politiques et de leurs effets sur le développement agricole et rural, comme la prise en compte d'"acteurs" qui ne sont pas directement impliqués dans la gestion de la production agricole et de son utilisation, deviennent des questions de recherches nouvelles sur lesquelles le Département commence tout juste à investir mais

5. J.P. Deffontaines cite, à l'appui de cette remarque, un grand nombre de références bibliographiques (de M. Bloch à J.R. Pitte pour les géographes, et divers travaux menés au SAD depuis 1970 pour les agronomes).

sur lesquelles des acquis sont nécessaires pour traiter des questions de gestion d'un espace.

C'est également la prise en compte du temps, celui de l'histoire des sociétés et des systèmes agraires, mais aussi celui des dynamiques écologiques, qui s'impose à nous dans cette problématique. Cependant, ce n'est pas que le temps des processus longs et continus qui ont

façonné notre environnement social et écologique, c'est aussi celui des ruptures, de la violence sociale, de l'irréversibilité (au moins à l'échelle humaine) de certains processus biophysiques qui caractérisent les périodes d'instabilité, celles qui nous contraignent à apprendre à raisonner face à l'incertain et à imaginer des voies nouvelles dont la légitimité viendra de leur seule pertinence.